

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 20 Mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,
MARTIN Muriel, MIALLET Julia, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick, PAQUES Pierre,
ROBERT Arthur, ROBLEDO Olivier

Excusé avant donné procuration :
M. CHABIN Raphaël à M. DELIGNY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBERT Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du :
23/03/2026

2026-09 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L2122-21 à L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 22 du Code des marchés publics du 1^{er} août 2006,

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'élire 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants pour les communes de moins de 3500 habitants.

Après avoir pris connaissance des candidatures, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres titulaires, puis des membres suppléants afin de constituer la commission permanente d'appel d'offres :

Président : Monsieur de BLOIS Bruno

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur ROBLEDO Olivier	Madame MIALLET Julia
Monsieur DELIGNY Frédéric	Monsieur PAQUES Pierre
Madame MARCHAL Séverine	Monsieur ROBERT Arthur

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. ROBERT Arthur



En mairie, le 20/03/2026



Le Maire,
M. de BLOIS Bruno

